



---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume IX.

1er Juin 1896.

Numéro 7.

---

---

## BULLETIN

---

\*\* Canada.—Le Révérendissime Père Général de la Congrégation du T. S. Rédempteur vient de nommer dans la Vice Province de Québec :

Le Rév. Père Alphonse Lemieux, visiteur et recteur de Sainte-Anne de Montréal ; le Rév. Père René Allard, recteur à Sainte-Anne de Beaupré et directeur du Juvénat.

Le nouveau vice-provincial, Rév. Père Lemieux, est né à Québec ; il est âgé de quarante ans. Il a étudié au Séminaire de Québec ; ordonné prêtre, il alla perfectionner ses études théologiques à Rome et y obtint le grade de docteur en Droit canon. Peu après, il entra dans l'ordre des Rédemptoristes, occupait en Belgique divers emplois, fut recteur à la maison-mère, à Bruxelles.

—S. G. Mgr Bruchési, notre révérendissime archevêque, dans une fort belle lettre pastorale, a fait un pressant appel à la générosité des fidèles du diocèse, pour parachever le paiement de la construction de la cathédrale.

Sur six cent mille dollars, quatre cent mille ont été payés ; les deux cent mille restant exigent le versement annuel de dix mille dollars pour intérêts, et cette somme à payer cause de lourdes charges au revenu du diocèse.

Nous sommes persuadés que la voix de notre archevêque sera entendue, et que bientôt cette dette sera éteinte.

\* \*\*

\* Rome.—La liste de souscription ouverte par la vaillante "Croix" de Paris pour l'œuvre des messes de Saint-Joachim à Rome, est close, et le succès de cette souscription a vivement ému le Saint-Père. L'abbé Brugidou, le prêtre français qui avait failli ruiner cette belle œuvre, a renoncé à tous ses droits présents et éventuels sur tout ce qui lui appartenait à Rome ; après une retraite dans une communauté religieuse, il a été relevé de la *Suspensio a divinis* par le Souverain Pontife, et est rentré à Lyon, son diocèse d'origine.

Voilà qui est bien, surtout dans ces moments que le Père des fidèles persiste à regarder comme ses derniers moments.

—Le mouvement social actuel continue son immense poussée dans les peuples, sous la féconde bénédiction du Saint-Père.

Des enseignements de nos grands Papes, mais surtout de Léon XIII, le R. P. Dehon, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, a pu nous montrer dans une série de conférences fort suivies :

1° Que le mouvement social actuel est légitime à tout point de vue politique.

“ Les libertés populaires sont de droit dans un Etat civilisé. Elles sont pour le peuple la garantie qu'il ne sera pas opprimé. Elles avaient reçu, dans les siècles chrétiens, un épanouissement splendide.

“ La France avait ses corporations, ses communes, ses Etats provinciaux et généraux.

“ Aux Etats généraux de 1484, sous la régence d'Anne de Beaujeu, les paysans eux-mêmes avaient voté et envoyé leurs délégués. Le sénéchal de Bourgogne y rappelait que la royauté est une dignité conférée par le peuple et non une propriété du prince.

“ L'Angleterre avait sa grande Charte dès 1215.

“ L'Espagne et le Portugal avaient leurs *fueros* et leurs *cortès*.

“ L'Allemagne et les autres nations du centre et du nord avaient leurs *diètes* provinciales et nationales.

“ L'Italie, sous l'action du Saint-Siège, était la terre classique des libertés populaires. Les siècles chrétiens en Italie ont gardé le nom de “ l'âge du peuple ”, *l'età del popolo*.

“ Saint François d'Assise avait mis un frein aux abus de la féodalité militaire, qui opprimait le peuple.

Partout, en Europe, sous l'action bienfaisante du Saint-Siège, dirigeant alors les rois, les peuples voyaient s'augmenter leurs franchises, s'affermir leurs coutumes, s'étendre leurs droits.

On objectera l'agitation incessante des peuples, surtout d'Italie, durant les siècles chrétiens : en quoi, dirons-nous avec le Rév. P. Dehon, cette agitation, où se trempaient les caractères, est-elle plus nuisible que les bouleversements moraux, sociaux, économiques, qui ont l'air d'être le plus bel ornement de notre XIX<sup>e</sup> siècle ? — C'est une heureuse agitation, vraiment, “ que celle qui nous a donné le Dante et Pétrarque, Giotto, Angelico, Pierre Lombard, François d'Assise, Anacréon de Padoue, Bonaventure et Thomas d'Aquin ! ” (XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle).

Ce furent les rois, en France, qui restreignirent ces libertés des peuples, François I<sup>er</sup> et Henri II, en asservissant les corporations qu'ils avaient séparées de l'Eglise, Louis XIV en mettant les communes en tutelle. Richelieu avait supprimé les Etats généraux, par lesquels le peuple prenait part aux affaires et à la direction du royaume.

En Angleterre, la Grande Charte fut suspendue par les Tudor : le peuple ne jouit donc de ses privilèges que durant deux ou trois cents ans.

En Italie, Venise empêcha de prendre part à l'élection du grand conseil le peuple qui la faisait sous ses libertés chretiennes

c'est un peu ce que nous voyons aujourd'hui dans l'établissement en dehors du peuple, de certaines Chambres Hautes ou Sénats.

“ Les Visconti et les Sforza à Milan, les Médicis à Florence, ont confisqué la liberté.” (XVe-XVIe siècles).

Le grand J. de Maistre reconnaît lui-même qu'une *évolution* (nous ne disons pas : une *révolution*) démocratique s'imposait ; dès le siècle passé, tout l'annonçait, “ Louis XVI lui-même, dit J. de Maistre, voyait sans chagrin l'opinion publique affaiblir le *pouvoir arbitraire* ; il encourageait même cette opinion ; et dans le calme d'une conscience pure, il croyait n'avoir rien perdu, quand il accordait tout à son peuple.”

Mais l'évolution se fit mal, le clergé, mal préparé, n'ayant pu diriger le peuple.

Le P. Dehon, toujours d'accord avec les Enseignements Pontificaux, dit ici :

“ Ce qui se fait (aujourd'hui) est bien imparfait encore, parce que les catholiques ont trop tardé à s'organiser pour y mettre la main.”

Aussi, les gouvernants se sont-ils vus débordés : peu s'en fallut qu'une nouvelle révolution, plus terrible que celle de 93, n'ensanglantât l'Europe, et chacun a encore en mémoire les pétroleuses de Paris en 1871, les émeutes terrifiantes de Belgique vers 1885, et, dans ces temps-là également, les attentats des anarchistes en France jusq'en 1892, et à Barcelone.

Si le mouvement social politique est légitime, le Rév. P. Dehon nous apprend aussi que le mouvement économique ne l'est pas moins.

Nous donnons textuellement cet extrait analytique des conférences du célèbre orateur :

“ L'oppression économique a commencé par les atteintes portées aux corporations : en France notamment par François 1er et Henri II.”

Pour satisfaire l'ambition des rois et des nobles, il fallait l'asservissement du peuple : or, les corporations, puissantes à cause même de l'étroite union de leurs membres, étaient l'un des plus grands obstacles à cette ambition. Comptez en outre que les Papes et l'épiscopat encourageaient ces corporations ; et vous comprendrez aisément les différends célèbres survenus entre la Papauté et la Royauté ou l'Empire : parce que, seuls, les Papes ont *toujours* pris la défense des faibles et des opprimés à tous les siècles — témoins les ingrats et pervers juifs partout et surtout à Rome ; la Pologne râlant sous la botte ferrée du Russe autocrate.

Revenons à notre citation :

“ Le prolétariat agricole a pour origine, en France et en Italie, la rupture des liens entre les classes, la suppression des baux à longs

termes et des propriétés communes ; en Angleterre et en Allemagne, les colossales dépossessions du temps de la Réforme ; en Espagne et en Italie les fidéicommiss et les latifundia.

“ Le prolétariat industriel est né avec la production capitaliste. Il la suit comme son ombre.

“ Ce mode de production est entré dans l'histoire comme une nécessité, au moment où les besoins devinrent plus puissants, où furent découverts les grands marchés nouveaux.

“ Les capacités commerciales ont pris la direction de la production et soumis à leur commandement la grande masse des simples artisans.

“ Cette production devint plus nécessaire encore quand les progrès de la technique exigèrent la réunion de grandes forces ouvrières.

“ Le développement du prolétariat industriel engendre un malaise spécifique, qui ressort pour l'ouvrier :

“ 1° Des usines malsaines, des fabriques remplies de bruit, de poussière et d'air suffocant ;

“ 2° Du développement des usines ;

“ 3° Du travail des femmes et des enfants à l'usine ;

“ 4° De l'entassement dans les villes ;

“ 5° De l'insécurité du lendemain par la variabilité du marché ;

“ 6° De la rupture avec tout ce qui, dans le passé, constituait son idéal : les liens qui l'unissaient au pays natal, au village, à la famille, aux mœurs familiales, au coin de terre héréditaire.”

Ne dirait-on pas que c'est ce qu'on observe ici même ?...

Nous continuerons, en notre prochain numéro, cette superbe analyse, et verrons ce qu'il y a, pour les catholiques, à faire en cette suprême évolution devant changer la face du monde.

\* \* \*

\* \* France.—Les élections de ballottage ont eu lieu, en France, le dimanche 22 mai. Le résultat du scrutin n'a pas été aussi favorable au gouvernement qu'on le prévoyait. Cependant, en somme, la majorité nouvelle, sans être très forte, est animée du meilleur esprit d'apaisement.

Que Dieu protège la France !

\* \* \*

\* \* Etats-Unis.—Nous avons dit, dès le principe, qu'il ne faut pas accorder la moindre attention aux dépêches relatives aux opérations des flottes belligérantes : nous ne pouvons que redire la même chose. On ne sait rien.

ODÉRIC

# NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE

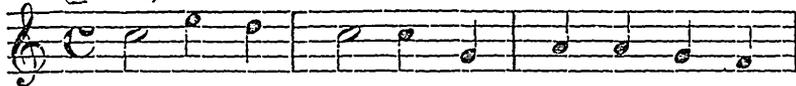
par Ernest MYRAND (1)

(suite)

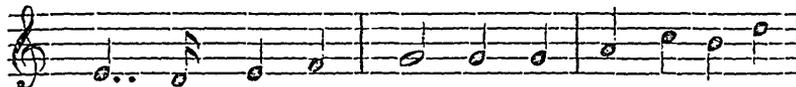
Je retrouve enfin, dans ce vieux recueil du libraire Garnier, feuilleté tant de fois au cours de cette étude, un troisième et dernier Noël que nous chantons encore aujourd'hui comme le chantaient eux-mêmes autrefois nos pieux ancêtres :

Dans cette étable  
Que Jésus est charmant !  
Qu'il est aimable  
Dans son abaissement !

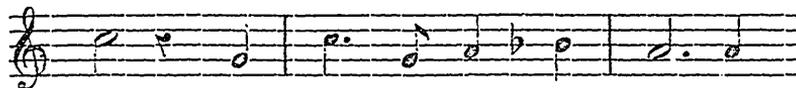
*Moderato,*



Dans cette é - ta - ble, Que Jé - sus est char-



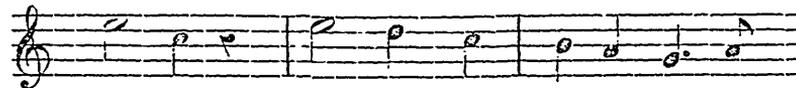
mant ! Qu'il est ai - ma - ble Dans son a - bais-se-



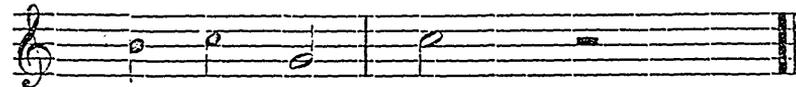
ment ! Que d'at - traits à la fois ! Tous



les pa - lais des rois N'ont rien de com-pa-



ra - ble Aux beau - tés que je vois Dans



cette é - ta - - ble.

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

1	2	3
Dans cette étable	Que sa puissance	Plus de misère !
Que Jésus est charmant !	Parait bien en ce jour	Jésus s'offrant pour nous
Qu'il est aimable	Malgré l'enfance	D'un Dieu sévère
Dans son abaissement !	Où l'a réduit l'amour !	Appaise le couroux.
Que d'attraits à la fois !	L'esclave est racheté,	Pour sauver le pécheur
Tous les palais des rois	Et tout l'enfer dompté	Il naît dans la douleur,
N'ont rien de comparable	Fait voir qu'à sa naissance	Pouvait-il, ce bon père,
Aux beautés que je vois	Rien n'est si redouté	Unir à sa grandeur
Dans cette étable.	Que sa puissance.	Plus de misère ?

4	5
S'il est sensible	Que je vous aime !
Cen'est qu'à nos malheurs,	Peut-on voir vos appas
Le froid horrible	Beauté Suprême
Ne cause point ses pleurs ;	Et ne vous aimer pas ?
Après tant de bienfaits	Ah ! que l'on est heureux
Notre cœur aux attraits	De brûler de ces feux
D'un amour si visible	Dont vous brûlez vous-même !
Doit céder désormais,	Ce sont là tous mes vœux ;
S'il est sensible.	Que je vous aime ! (a)

Charles Gounod, le grand Gounod, l'auteur de *Faust*, a publié à Londres, vers 1890, un Noël en langue anglaise — *Bethlehem* — (2) sur l'air du cantique *Dans cette étable*, avec des intermèdes pour orgue du plus bel effet. La mélodie en est exactement la même ; seulement, elle est écrite à six-huit tandis que notre version canadienne est chantée à quatre temps. Ne serait-ce qu'à titre de curiosité artistique cette modification de la mesure de ce morceau mérite d'être signalée.

A l'origine, c'est-à-dire en 1750, à l'époque où la musique en fut publiée, pour la première fois, par l'éditeur Garnier, *Dans cette étable* se chantait à deux temps (*deux-quatre*), mesure un peu terre à terre, très fréquente dans la chanson populaire. Plus tard, nous retrouvons la même mélodie écrite à six-huit, un temps de barcarolle ; c'est la mesure adoptée par Gounod. Enfin M. Ernest Gagnon, l'écrivant sous la dictée même de la voix du peuple de nos campagnes canadiennes-françaises, la fixa à quatre temps, mesure plus grave et décidément plus en rapport avec le sens élevé des paroles. Ce sera probablement la mesure définitive de cette mélodie et ce rythme prévaudra. A moins qu'il ne s'élargisse encore et atteigne le majestueux douze-huit, ce qui n'est guère

(a) Recueil Garnier : *Nouveaux cantiques spirituels*, tome 1er, 4ième partie, pages 122 et 123 ; *Airs notés* pour la lière partie, tome 2nd, pages 16 et 17.

(2) BETHLEHEM, *The Shepherds' Nativity Hymn*, written by Henry Farnie, composed by Ch. Gounod.—London, Metzler & Co. — 37 — Great Marlborough Street W

probable, car cette mesure serait vraiment trop pompeuse pour un chant aussi peu développé.

L'auteur des paroles du Noël anglais, M. Henry Farnie, me paraît s'être inspiré de la lecture du vieux Noël français pour la première strophe de sa pastorale :

Dans cette étable  
Que Jésus est charmant !  
Qu'il est aimable  
Dans son abaissement !  
Que d'attraits à la fois !  
Tous les palais des rois  
N'ont rien de comparable  
Aux beautés que je vois  
Dans cette étable.

Craddled all lowly,  
Behold the Saviour child,  
A Being holy  
In dwelling rude and wild !  
Ne'er yet was regal state  
Of monarch proud and great,  
Who grasp'd a nation's fate  
So glorious as the manger-bed  
Of Bethlehem !

Il est possible, cependant qu'il n'y ait dans tout ceci que la rencontre fortuite d'une même idée par deux poètes absolument étrangers l'un à l'autre. Qui, de nos jours, pourrait bien prétendre à la propriété exclusive d'une idée, originale ; la revendiquer la breveter comme une invention mécanique. Il est rare que l'on pense quelque chose d'absolument inédit en littérature. Tout le mérite repose maintenant dans le bonheur de l'expression, plus ou moins neuve, plus ou moins géniale. Bien avant l'an de grâce 1750, bien avant Fléchier, ils étaient légion ceux-là qui avaient dit, écrit, chanté, dans toutes les langues vivantes du christianisme, " que les splendeurs accumulées des palais des rois de la terre " n'avaient rien de comparable aux beautés mystiques de l'étable " de Bethléem ". Et avant eux, à trois ou quatre siècles d'antériorité, une prose célèbre de la liturgie, le magistral *Votis Pater annuit*, chantait à l'Enfant-Dieu, aux vêpres solennelles de Noël :

*Cælum cui regia  
Stabulum non respuit ;  
Qui donas imperia  
Servi formam induit :  
Sic teris superbiam.*

" Toi qui as le ciel pour royaume Tu ne dédaignes pas une étable ; Toi qui donnes les empires Tu revêts la forme de l'esclave : ainsi Tu écrases l'orgueil."

De cette grandiose antithèse naquit cette idée très belle, très juste du cantique de Fléchier, que l'on retrouve, traduite avec une rare élégance, dans le *Christmas carol* de M. Henry Farnie, mais qui n'en est pas moins connue de tous et commune à tous.

Quant aux deux autres strophes de la pastorale anglaise, elles me paraissent absolument originales et, conséquemment, étrangères à toute réminiscence, immédiate ou lointaine, des pensées et des sentiments exprimés dans les quatre autres couplets du Noël français.

Monsieur Edward A. Bishop, l'organiste distingué de la cathédrale anglicane, m'a gracieusement transmis un exemplaire du

noël de Gounod avec copie de la pastorale. Je lui suis très reconnaissant de cet acte de courtoisie, et je m'empresse d'en faire bénéficier les abonnés du *Propagateur*.

### BETHLEHEM

Craddled all lowly,  
Behold the Saviour child,  
A Being holy  
In dwelling rude and wild !  
Ne' er yet was regal state  
Of monarch proud and great,  
Who grasp' d a nation 's fate  
So glorious as the manger-bed of Bethlehem !

No longer sorrow,  
As without hope, oh Earth !  
A brighter morrow  
Dawn'd with that Infant's birth !  
Our sins were great and sore,  
But these the Saviour bore,  
And God was wroth no more,  
His own Son was the child that lay in Bethlehem !

Babe weak and wailing,  
In lowly village stall,  
Thy glory veiling,  
Thou cam'st to die for all !  
The sacrifice is done,  
The world's atonement won,  
Till Time its course hath run,  
O Jesu Saviour ! morning Star of Bethlehem !  
Hallelujah ! Hallelujah ! Amen.

Le jour de Noël, de l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-seize, le cantique de Gounod fut chanté, pour la première fois, à la cathédrale anglicane de Québec. Comme ses murailles durent, à ce rythme, frémir étrangement ! Et pourquoi ? *Quare fremuerunt ?* C'est que, tout au bas de leurs fondations et leur servant d'assises, reposent, enfouies dans le sol, les ruines bénites du vieux Couvent des Récollets. L'église métropolitaine protestante n'avait cru vibrer qu'aux voix des choristes et de l'orgue ; inconsciente, elle avait tressailli d'allégresse, de toute la joie de cette pierre angulaire de la Maison spirituelle des fils de Saint François, pierre invisible, pierre égarée, perdue, plus ensevelie en apparence dans la mémoire des hommes qu'oubliée sous terre, pierre vivante cependant, possédée d'un cœur et d'une âme, réminiscente, après cent ans de silence absolu, (1) du vieux Noël languedocien, à l'*air doux et tendre, jadis aimé*.

(1) Le Couvent des Récollets à Québec fut incendié le 6 septembre 1796.

Oh ! qu'elle est vraie la parole de Musset : " rien n'est meilleur qu'entendre air doux et tendre jadis aimé." La seule lecture de ce cantique m'a toujours causé une émotion profonde, jugez de son effet lorsqu'on le chante.

Dans cette étable est à nos églises catholiques françaises ce qu'est à nos foyers notre délicate chanson *A la claire fontaine*. L'hymne national de la Province de Québec, *Vive la Canadienne*, l'est peut-être moins que ce cantique qui nous rappelle trois patries : le Canada, la France, le Ciel ! Universellement connu, universellement aimé, on le chante, universellement aussi, par toute l'immensité territoriale du Dominion : du fond de la Baie des Chaleurs aux sommets glacés du Klondyke, — car cette année même, à la Noël prochaine, dans les montagnes d'or de l'Alaska, à Dawson-cité, (1) à Juneau-ville, il y aura des mineurs canadiens-français pour célébrer, à la bonne manière des ancêtres, la traditionnelle messe de minuit — de Vancouver à Anticosti, sur tous les points géographiques de la Puissance, et dans les quarante-cinq Etats-Unis de la République américaine où vivent deux millions de nos compatriotes, partout enfin où vous rencontrerez un Canadien-français. Victor Hugo demandait au Seigneur, comme une grâce suprême, d'épargner à ses parents, à ses amis, même à ses ennemis triomphants, le spectacle navrant d'une cage sans oiseaux, d'une ruche sans abeilles, d'une maison sans enfants. Canadien, le grand poète eut ajouté un trait à ce tableau de désolation : celui d'une église où l'on ne trouverait pas, à Noël, une Crèche d'Enfant-Jésus, d'une chapelle où l'on ne chanterait pas *Dans cette étable, ce carmen seculaire* de la Nouvelle-France.

Non seulement on le chante à l'église, au temps de Noël, mais dans toutes les demeures et toute l'année. C'est encore moins un cantique qu'une berceuse accoutumée, une prière quotidienne que les mères récitent, plutôt qu'elles ne fredonnent, sur les petits berceaux endormis à son rythme caressant. Ecoutez cette mélodie douce et tendre, où la naïve simplicité du style ajoute encore à la grâce des sentiments ; songez à toutes ces générations de générations françaises qu'elle a bercées, à ces milliers de familles qui, trois siècles durant, l'ont apprise à leur tour, chantée, transmise à d'innombrables séries de foyers, échos fidèles, vivants, continus, qui s'en vont, grandissant toujours à l'infini, comme des ondes sonores, dans le silence attentif des âges à venir. Nommez moi une cavatine célèbre, un grand air d'opéra, coté haut dans l'estime de nos conservatoires modernes, choisissez-le vous-même dans les œuvres classiques des maîtres, dites m'en un seul qui se puisse vanter d'avoir caressé autant de rêves, éveillé autant d'espérances, nourri autant de joies, troublé enfin autant de cœurs que cette romance villageoise pieusement convertie en cantique de Noël.

Quelle est donc la raison de l'extraordinaire faveur, de l'incon-

(1) Aussi bien Dawson-cité devrait-il se nommer Leduc-cité, car ce fut encore un Canadien-français, Joseph Leduc, qui fut un des premiers, sinon le premier, habitants de Dawson-cité.

testable et permanente popularité de cette modeste composition ? Sa valeur poétique ? Les rimes n'en sont point millionnaires ; rapprochez-les, par exemple, des strophes superbes du vieux chant grégorien, *Silence, ciel ; silence, terre*, et ses couplets vous paraîtront assez médiocres. Sa mélodie, très agréable assurément, ne balance pas, à mon avis, le charme artistique de cet air de vaudeville, absolument distingué, sur lequel Pellegrin chantait, au dix-huitième siècle : *Cher Enfant qui viens de naître*. Où donc repose le secret de cette puissance fascinatrice, captivante, enchanteresse, de cette irrésistible attrait qui émeut, chez nous, Canadiens-français, les cœurs les plus froids, les âmes les moins vibrantes ?

Je réponds sans hésiter : dans les effets sympathiques que cet air même exerce.

A l'époque où les régiments suisses étaient à la solde de la France, les bouviers de l'Helvétie jouaient sur leurs cornemuses une pastorale célèbre, le fameux *Ranz des vaches*. On fut obligé de la défendre — et cela sous peine de mort — aux musiques militaires, précisément à cause des effets sympathiques de cette mélodie sur les soldats qu'elle rendait fous de nostalgie. Aussi désertaient-ils inmanquablement, ou se flambaient-ils la cervelle.

Or, amis lecteurs, avez-vous jamais réfléchi aux effets sympathiques du Noël-cantique *Dans cette étable* ? Il nous hypnotise à notre insu, malgré que nous ayons le bonheur de vivre au pays ; concevez alors sa puissance d'attraction sur ceux-là des nôtres qui l'ont quitté ! Voulez-vous, avec moi, éprouver la force latente, incompressible de ce sentiment ? Faites, à titre d'expérience psychologique, faites chanter ce cantique et cette chanson par des compatriotes exilés aux Etats-Unis, aux groupes de Boston, de Lowell, de Fall River, à tous nos frères proscrits de la Nouvelle-Angleterre. Reconstituez la scène, moins avec l'essor d'une imagination ardente, qu'avec l'émotion sincère d'un cœur aimant. Écoutez chanter cette femme, revenue de la filature, et qui se repose de son affreux labeur en endormant sur ses genoux sa petite fille, une malheureuse comme sa mère, et qui ne verra s'ouvrir devant elle, pour tout avenir, qu'une porte basse de fabrique. Cette voix exténuée de fatigue, rauque, sèche de toute la fine et mortelle poussière de coton respirée pendant douze heures, râle plutôt qu'elle ne fredonne les strophes du vieux cantique : *Dans cette étable*. Cette complainte, et c'en est une véritable, écoutée de la sorte, vous semblera intolérable de tristesse.

Et cependant elle est encore plus angoissante, cette autre voix de puddleur ou de briquetier, revenu de sa fournaise métallurgique ou d'un soleil tropical, anéanti de chaleur et de travail, et qui chante cependant. Oui, elle chante, cette voix d'ouvrier, beaucoup moins pour réjouir le cœur qui n'en peut mais, que pour tromper l'horreur de sa solitude, combattre l'affollement du desespoir qui le gagne, l'envahit, l'entraîne comme un vertige.

*A la claire fontaine  
M'en allant promener,...*

Cette voix fait mal à entendre et la chanson bat de l'aile, comme un oiseau blessé. Son rythme, alerte et gai, s'est tout à coup ralenti, la mesure traîne, boite, comme épuisée d'une trop longue course; à son insu la voix s'est mise à chanter les notes en mineur; ce mode va mieux à son inconsolable deuil.

Cet ouvrier, cette ouvrière, esclaves à vie de ce tyran-femelle, de cette marâtre, qui se nomme, en tous lieux et en tous pays, la Manufacture, et qui sanglotent ensemble plutôt qu'ils ne chantent ce doux cantique et cette vive chanson, viennent tous deux du Canada où ils retournent par une pensée crucifiée d'indiscibles regrets, car ils se voient trop pauvres pour y reporter jamais leurs foyers et leurs familles.

Je laisse à ceux-là qui me lisent le soin de compléter ce sinistre tableau dont je n'esquisse ici que les grandes ombres.

Ecoutez. Mais, au préalable, cachez-vous bien pour les entendre. Faites en sorte qu'ils ne vous sachent point là: autrement la voix leur manquerait de douleur et de honte s'ils vous surprenaient à les regarder pleurer ainsi, vous leurs compatriotes.

Et n'applaudissez pas s'ils ont le courage de chanter jusqu'au bout du Noël et de la chanson. Vos bravos leur sembleraient ironiques et cruels.

Quel contraste poignant à établir entre ce silence, recommandé comme une prescription de médecin, et ces acclamations délirantes qui saluaient à Montréal et à Québec, dans une gloire d'apothéose, aux soirées de gala de leurs Académies de Musique, une autre compatriote illustre, exilée, elle aussi, bien loin de notre belle Province, lorsqu'elle chantait avec une voix ravissante l'admirable musique d'Hérold:

Souvenir du jeune âge  
Sont gravés dans mon cœur  
Et je pense au village  
Pour rêver le bonheur!

Ce projet exquis de l'exilée volontaire qui rentre à son gré dans la patrie, Madame Albani le peut réaliser autant de fois que son cœur lui dira de revenir au Canada français. Sa richesse lui permet de quitter Londres, de réapparaître, tous les ans, comme *Les Hirondelles* de Béranger, dans ce beau village de Chambly

*Pour rêver le bonheur*

de son existence de compatriote et d'artiste. Elle vient alors revivre, dans toute leur intensité, les joies pures de sa jeunesse, au berceau même de sa famille, sous le beau ciel de son pays.

Mais aux malheureux proscrits de Boston, de Lowell, de Fall-River, la mélodie d'Hérold est interdite. Ils n'en chanteront jamais plus que la finale. Chacun d'eux semble dire à nous tous, avec un accent d'agonie:

Ah ! ma voix vous supplie  
D'écouter mon désir ;  
Rendez-moi ma patrie  
Ou laissez-moi mourir!

La pastorale historique du *Ranz des vaches* poussait au suicide et à la désertion les malheureux soldats suisses. Le divin cantique de Noël, *Dans cette étable*, et notre suave chanson nationale, *À la claire fontaine*, n'auront pas, Dieu merci, d'aussi néfastes conséquences. Qu'on les chante là-bas, en toute espérance, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Leurs effets sympathiques ramèneront chez nous, dans notre bien-aimée Province de Québec, plus de frères exilés que tout l'effort réuni des agences de rapatriement.

(La fin ou prochain numéro)

---



---

## TOUS D'APRES NATURE !

Histoires du temps présent, par Jean des Tourelles, illustrations d'Albert Boutle

1 vol. in-12..... \$0.63

---

### POUR LA VIE !

“... A été élevé au lycée, *mais* n'est pas hostile à la religion; consentirait *même*, au besoin, à accompagner sa femme à la messe...”

Et voilà tout ce qu'on trouvait à lui offrir, à elle, Céline Blanchet !... à elle, dont les sentiments profondément religieux étaient si connus !... à elle, pilier du catéchisme de persévérance et secrétaire des Enfants de Marie !...

Elle eut un geste de révolte !...

C'était si loin, si loin, cela, de ce qu'elle avait rêvé dans ses graves réflexions de fille sérieuse !... C'était si beau ce qu'elle y avait entrevu... cette vie intime à deux où tout est commun, surtout la foi !... C'était si tentant, cette perspective d'une mission sublime à remplir ensemble, alors que l'âme n'a rien à cacher de ses frémissements les plus délicats, sûre qu'elle est de trouver un écho délicieux dans une âme harmonique !...

Au lieu de cela, que lui proposait-on ?

Un *mais* !... un *même* !

Et c'était là-dessus, sur ces deux mots, sur ces deux insultes, qu'on lui demandait de jouer sa vie !... Oh ! non, alors !



Et pourtant, cela s'était fait !...

— Que veux-tu ? lui avait dit sa mère, il faut en prendre ton parti... Aujourd'hui, tous les jeunes gens sont comme cela...

Tu ne peux pourtant pas rester vieille fille... Avec cela que je serais flattée d'avoir un gendre qui porterait un cierge aux processions !... Ton père n'était pas un dévot, et il ne m'a pas rendue malheureuse... Et puis, tu le convertiras... Si tu n'avais plus rien à faire, où serait ton mérite ?... etc... etc...

Harcelée par les supplications maternelles, housculée par les impatiences de son père, circonvenue par d'adroites influences, elle avait fini par se laisser décider ; elle avait dit, la mort dans l'âme, le *oui* redouté, elle était devenue Mme Florin Castanis.

\*\*\*

— Ah ! ça... est-ce que tu veux te payer ma tête... oui ou non ?...

— Mais, mon ami...

— Comment ?... tu as pu t'incruster dans la bobine que moi, Florin Castanis, ancien élève du lycée Saint-Fargeau, bachelier ès sciences, j'assisterais jamais à la grand'-messe !... à... la... grande... messe ! !...

— Mais...

— Pas de ça, Lisette... si tu ne veux pas que je te lâche d'un cran, fais-moi le plaisir de ne pas agrémenter ma corvée d'un tas de sermons, psaumes et autres *Dominus vobiscum*...

— Alors, quand veux-tu partir ?

— Le plus tard possible.

— Quand veux-tu revenir ?

— Le plus tôt possible !

— Veux-tu que nous allions à la messe de midi ?

— Il n'y en a pas de plus courte ?

— Non.

— On n'y prêche pas ?

— Non.

— Va pour la messe de midi !

Et Florin, ramenant ses mains jointes à la poitrine, puis les lançant dans le vide, fit, en éclatant de rire, le geste de faire le plongeon.

Et c'était le premier dimanche après leur mariage qu'il lui parlait ainsi !... Et il lui fallait déjà dévorer cet affront d'entendre ainsi traiter, en argot de boulevard, les choses sacrées au milieu desquelles s'était passée sa jeunesse !... Un moment, elle eut envie de le prier de rester. Mais n'avait-elle pas l'espoir de le convertir ?... Peut-être cette impiété de son mari n'était-elle que superficielle, elle le verrait bien quand on serait arrivé à l'église...

— Ah ! mon Dieu ! déjà midi qui sonne !... Nous allons être en retard...

— Autant de pris sur l'ennemi !

— Tiens, veux-tu ce livre-la ?

— Moi, un livre ?... voyons, voyons... ma pauvre petite... faudrait pourtant être de ton siècle !...

— Mais tu ne peux cependant pas aller à l'église les mains vides !

— Passe-moi ma canne, alors !.....

\*.\*

Quand ils arrivèrent à la paroisse, l'offertoire de la messe de midi était déjà commencé. La jeune femme tomba à genoux, tandis que Florin, son binocle sur le nez, inspectait les toilettes et faisait à haute voix des remarques aussi spirituelles que courtoises.

Vint l'élévation.

C'est le moment anxieusement attendu par Céline ; son mari va-t-il, à cet instant surhumain ou le ciel tout entier s'incline devant le prodigieux abaissement d'un Dieu, va-t-il retrouver au fond de son cœur une émotion d'enfance, quelque vieux parfum oublié de la première communion ?... Va-t-il, au doux et impérieux tintement de la clochette, fléchir le genou, ou du moins courber le front ?.....

Vain espoir ! Florin Castanis affecte au contraire de se raidir contre l'universelle entraînée de prière ; un sourire narquois plisse ses lèvres à la vue de tout ce peuple prosterné, et se baissant vers sa femme, il lui dit de cette voix sèche dont elle a déjà remarqué les sonorités goguenardes :

— Est-ce que c'est bientôt fini ?

Fini !... Oh ! oui... c'est bien fini !... Les illusions dernières se sont envolées, et il ne reste plus au cœur de la pauvre enfant qu'un vide où son âme, prise de vertige, n'ose même pas jeter un regard épouvanté !... C'en est donc fait des rêves tant caressés de sa jeunesse !... Plus jamais elle ne connaîtra cette douceur d'être compris et aimé pour ce qu'elle a de meilleur en elle !... Oh ! quel écroulement !...

\*.\*

... Une demi-heure plus tard, quand la mère de la jeune femme, toute radieuse de joie et toute frémissante d'orgueil, vint lui rendre visite, elle trouva sa fille qui, secouée par une crise trop longtemps contenue, se roulant sur son lit, la tête entre deux oreillers, s'efforçait en vain d'étouffer ses sanglots, et répétait avec désespoir à travers ses larmes : Pour la vie !... Pour la vie !...<sup>c</sup>

---



---

VIENT DE PARAITRE

---

SACERDOS RITE INSTITUTUS

PIIS EXERCITATIONIBUS MENSURÆ RECOLLECTIONIS

Auctore P. Adulpho Petit, S. J.

TOME V

1 vol. in-18..... \$0,40

## DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé, (Promesse de N. S. à la B. Marguerite-Marie,)

**De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus** par le R. P. Franco de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages..... \$0.50

**Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, révélée à la Bienheureuse Marguerite Marie** ou connaissance, amour, imitation de ce cœur adorable, exercices pour le mois qui lui est consacré, suivie d'un recueil de pratiques et prières, avec indulgence approuvées à Rome, par M J Darche. In-18 de 373 pages..... \$0.25

**Évangile du Sacré-Cœur** par R. P. Vaudon. In-12..... \$0.88

**Imitation du Sacré-Cœur de Jésus** par le R. P. Aernoudt de la Compagnie de Jésus. In-18 de 672 pages 50 cts, relié..... \$0.75

**Jésus-Christ connu et aimé** par M. l'abbé Th. Bourgeau. In-18 de 373 pages..... \$0.50

**La vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, par M. l'abbé Coulin. in-18 de 480 p. \$0.45

**La prière du Cœur de Jésus.** par le R. P. Vernhet. In-12..... \$0.63

**Le Céléste ami**, trente et une considérations avec prières et pratiques pour le mois du Sacré-Cœur, par le R. P. Saintrain, Rédemptoriste, 3ème édition, In 32 de 98 pages. .... \$0.10

**Le Cœur blessé de Jésus** au cœur du religieux, trente-trois méditations destinées au renouvellement de l'esprit par le R. P. F. Massaruti, de la Cie de Jésus 1 vol. in-12 \$0.40

**Le Cœur de Jésus, d'après l'Évangile**, par le R. P. Marin de Boylesve. In-18..... \$0.15

**Le premier vendredi de chaque mois**, sanctifié par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et la pratique de la retraite du mois, par le R. P. Gautrelet de la compagnie de Jésus. In-18 de 265 pages..... \$0.15

**Le Sacré-Cœur de Jésus d'après saint Alphonse de Liguori** ou méditations pour le mois du Sacré-Cœur, pour l'heure Sainte et pour le premier vendredi du mois, tirées des œuvres du saint Docteur, par le R. P. Saint-Omer, Rédemptoriste. 81ème édition, enrichie de nombreux exemples. In-32 de 546 pages, relié..... \$0.50

Le même, format in-18 de 598 pages en gros caractère..... \$1.00

**Le Sacré-Cœur de Jésus. mois du Sacré-Cœur**, par Mgr. de Ségur. In-18 212 pages ..... \$0.20

**Le Sacré-Cœur de Jésus, ce qu'il est, ce qu'il demande, ce qu'il donne** ; par le R. P. Suau. In-12 Br \$0.20

**Les cœurs-Sacrés de Jésus et de Marie**, règle et vie de nos cœurs d'après la doctrine du vénérable P. Eudes; par le R. P. Joseph Dauphin, Eudites. In-12 de 400 pages..... \$0.75

**L'intérieur de Jésus et de Marie**, par le R. P. Grou de la Compagnie de Jésus. In-12 de 555 p.. \$0.88

**Mois du Sacré-Cœur à l'usage** des âmes pieuses, des communautés et des paroisses, par l'abbé A. Bounes. In-12 de 300..... \$0.38

**Mois du Sacré-Cœur**, composé de trois neuvaines et un triduum pour tous les jours du mois de juin, par le R. P. Al. Lefebvre de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages. \$0.63

**Mois du Sacré-Cœur des âmes** intérieures, avec une méditation pour chaque premier vendredi du mois et un choix de pratiques, de prières et d'exemples, par le R. P. Huguet. Onzième édition, in-18 de 496 p. \$0.38

**Mois du Sacré-Cœur des Enfants** de Marie, par le R. P. Huguet. 5ème édition, in-18 de 320 pages..... \$0.20

**Nouveau Manuel de la dévotion** au Sacré-Cœur de Jésus, pour tous les jours et toutes les époques de l'année, prières, lectures et méditations recueillies, par le R. P. Franco de la Compagnie de Jésus. In-18 de 424 pages relié..... \$0.75

**Nouveau mois du Sacré-Cœur** de Jésus, ou les trente-trois années de la vie du divin Sauveur honorées pendant le mois de juin. 22ème édition, in-18 de 320 pages..... \$0.33

**Nouveau mois du Sacré-Cœur** de Jésus, ou méditations pieuses suivies du choix de prières et de cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, par l'auteur de l'Eucharistie méditée. In-32 de 320 pages..... \$0.20

**Nouveau mois du Sacré-Cœur** trente méditations sur les litanies du cœur de Jésus, par M l'abbé Paul de Terris. In-18 de 375 pages..... \$0.50

**Notre-Dame du Sacré-Cœur** par le T. R. P. Chevalier sup. gen. des Missionnaires du Sacré-Cœur. 3ème édition, in-12 de 454 pages..... \$0.88

**Petit mois du Sacré-Cœur**, pensées pieuses pour le mois de juin, par un ami du Sacré-Cœur. In-64 de 64 pages 5 centins chaque, 40 centins la douzaine, le cent.....\$3.00

**Souffrances du Cœur agonisant** de Jésus et du Cœur compatissant de Marie, par le R. P. J. Lyonard. In-12..... \$0.49

**Un nouveau mois du Sacré-Cœur**, ou les trente-cinq salutations de la B. Marguerite-Marie au Sacré-Cœur de Jésus méditées, avec prières et pratiques, par le R.P. V. Alet de la Compagnie de Jésus. 5ème édition, in-18 de 352 pages..... \$0.35

---

## VIENT DE PARAÎTRE

---

# PROPAGANDE MUTUALISTE

Par M. l'abbé B Truys

4e édition.

Grd in-8° 42 pages..... \$0.25

## PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

## TESTAMENT.

QUESTION.—Deux de mes frères résident dans le New-Hampshire, Etats-Unis. L'un est naturalisé citoyen américain et l'autre a conservé sa nationalité. L'un (le citoyen américain), a fait son testament à Montréal devant un notaire et deux témoins; il possède des biens dans le New-Hampshire, mais il n'en possède pas ici. L'autre, (le non-naturalisé), possède des biens dans la province de Québec et il a fait son testament dans le New-Hampshire suivant les formalités requises par les lois de cet Etat. Ils demandent si ces deux testaments pourront valoir, le premier dans le New-Hampshire, (c'est celui qui a été fait à Montréal), et le deuxième, dans la province de Québec, (c'est celui qui a été fait dans le New-Hampshire). Qu'en dites-vous?

*Hormisdas Arcand.*

RÉPONSE.—I. Le testament fait par l'un de vos frères, suivant les formalités requises par les lois de l'Etat du New-Hampshire, vaudra certainement dans la province de Québec. Les biens qui y sont situés appartiendront aux personnes à qui votre frère les a légués par ce testament. Cette question n'est pas douteuse car notre code civil admet comme valides les actes faits dans les pays étrangers suivant les formalités requises par les lois de ces pays. Voici la disposition de l'article 7 de notre code civil. Il tranche la question dans l'affirmative.

7.—Les actes faits ou passés hors du Bas-Canada sont valables, si on y a suivi les formalités requises par les lois du lieu où ils sont faits ou passés.

L'article 135, relatif aux mariages contractés à l'étranger par ceux qui sont soumis aux lois de la province de Québec, et l'article 776, relatif aux donations-entre-vifs, ont des dispositions identiques.

II. Ne connaissant pas les lois de l'Etat du New-Hampshire il m'est impossible de répondre à l'autre partie de votre question, savoir si le testament, fait dans la province de Québec par votre frère naturalisé citoyen-américain, vaudra pour les biens qu'il possède dans l'Etat où il réside.

Pour l'information des intéressés je reproduis la correspondance suivante adressée des Etats-Unis à la *Presse* de Montréal. Ce journal l'a publiée dans son numéro du 11 de mai.

## LES TESTAMENTS ET LA LOI AMÉRICAINE.

« Un membre éminent du barreau de Fall-River signalait, l'autre jour, un danger réel pour la tranquillité des familles. Il s'agit tout simplement des testaments faits par les chefs de famille, au lit de mort ou autrement.

« Plusieurs de nos compatriotes canadiens-américains préfèrent profiter d'un voyage au Canada pour faire écrire leurs dernières volontés. La chose leur

“ coûte un peu moins cher et ils croient leurs intérêts tout aussi bien sauvegardés.

“ Or, il arrive que les notaires canadiens, peu au fait des lois américaines, rédigent des testaments, qui, tout en étant irréprochables, dans la province de Québec, n'en sont pas moins nuis dans l'Etat du Massachusetts. De là toute une série de troubles de famille qui n'ont plus de fin et amènent souvent la distribution des héritages sans aucun profit pour les héritiers.

“ Les lois du Canada et celles des Etats-Unis ne sont pas identiques sur cette question des testaments. Ainsi, pour citer un exemple, les testaments olographes, qui ont force de loi au Canada, ne valent absolument rien aux Etats-Unis.

“ De plus, il est certaines autres formalités, indispensables pour la validité d'un testament, qui varient, pour chacun des Etats de l'Union. C'est, par exemple, le cas pour le nombre des témoins qui doivent signer le testament en présence du testateur. Tel Etat en exigera trois, tandis qu'un autre en demandera quatre. Et c'est là l'obstacle contre lequel viennent, dans la plupart des cas, se briser les testaments rédigés par les notaires canadiens.

“ Il est une autre cause de difficulté dans cette question de testaments. On écrira soi-même ses dernières volontés, ou on ira trouvé son curé, qui, pour ne pas désobliger son paroissien, s'acquittera de son mieux de la besogne, en tâchant d'observer, le plus possible, la loi, dont il ne connaît pas le premier mot.

“ Sur dix de ces testaments, neuf peuvent être annulés. Et l'avocat, dont nous parlions tout à l'heure, a déclaré, en montrant une liasse de ces contrats : “ En voici une douzaine, au plus, de ces testaments, à demi construits, que la loi vient d'annuler. C'est autant de familles plongées dans la discorde, par la maladresse de gens incompetents, qui ont cru devoir s'assurer des responsabilités dont ils ne connaissent pas toute la portée.”

“ Nous avons cru utile de donner ces quelques renseignements et pour l'intérêt général. Le testament est un acte officiel, assez important, pour qu'on y aille avec prudence, et qu'on ne confie pas au premier venu le soin de rédiger ses suprêmes volontés.”

NOTE. Il est étonnant qu'un pays civilisé n'admette pas comme valide l'acte passé dans un autre pays suivant les formalités requises par les lois de ce pays ! Notre code, sous ce rapport, est bien supérieur à beaucoup d'autres.

## COMMISSAIRES

QUESTION.—La nouvelle règle de pratique (la treizième), qui oblige les commissaires de la cour supérieure, (pour recevoir les affidavits), à prêter le serment d'office, s'applique-t-elle même aux commissaires déjà nommés.

Devant quel fonctionnaire faut-il que le commissaire prête ce serment ?

*Un commissaire.*

RÉPONSE.—La 13<sup>e</sup> règle de pratique, qui est maintenant en vigueur, s'applique à tous les commissaires, même à ceux qui ont été nommés il y a longtemps. Il est même étrange qu'un tel serment n'ait pas été exigé dans le passé, car généralement tous les officiers de justice doivent prêter serment avant d'entrer en fonctions.

“ Ce serment, ” dit une circulaire, signée par monsieur le député-protonotaire de la cour supérieure du district de Richelieu, “ peut être prêté devant un juge, le protonotaire, un commissaire “ *per dedivus potestatem*, ou un commissaire de la cour supérieure déjà assermenté.”

---

## LE VICOMTE ARMAND DE MELUN

D'après ses Mémoires et sa Correspondance, par Mgr Baunard, recteur  
de l'université catholique de Lille.

Deuxième édition.—1 fort vol. in-8° ..... \$1.13

Ce livre n'est que la substance des Mémoires, lettres et écrits de M. de Melun. "Je n'y ai fourny du mien que le filet à les lier," comme dirait Montaigne.

Deux fois, au cours de sa vie, le vicomte de Melun se sentit sollicité de recueillir ses souvenirs. La première fois, c'était en 1871 : il était père alors. Son jeune fils, qui lui ressemblait, paraissait prédestiné héréditairement, par ses dispositions comme par son éducation, à la carrière des bonnes œuvres. M. de Melun se dit qu'il serait bon d'écrire quelque chose pour initier l'enfant, et éclairer son chemin en allumant devant ses pas le flambeau de sa propre expérience. Mais bientôt la mort du fils glaça la plume du père, et les Mémoires inachevés demeurèrent ensevelis dans un abîme de douleur. A quoi bon les revoir et les compléter ? A qui les dédier ? A qui les faire lire ? Ce n'eût plus été qu'une lampe funèbre brûlant devant un tombeau.

La seconde fois, cinq ans après, la dernière année de sa vie, M de Melun était à Cannes. Ses amis, le voyant forcément désoccupé de ses œuvres de Paris, lui demandèrent de se remettre à l'œuvre de ses Mémoires, en repassant, du sommet blanchi de ses soixante-dix ans, les fécondes années de son apostolat, à peu près de la même manière que, dans ses promenades d'alors, on le voyait s'arrêter et s'asseoir un instant sur les collines voisines, pour contempler de là ce rivage lumineux par lui tant de fois parcouru, les vallées et les bois, le golfe et les îles sacrées, au delà desquels il n'y a plus que la mer et le ciel. On lui disait que cela serait encore une bonne action et une belle manière de glorifier Dieu en instruisant les hommes. Il obéit en souriant. Mais ce second tableau devait, comme le premier, rester à l'état d'esquisse. La mort ne lui laissa pas le temps d'y mettre le sceau ; elle entra chez lui au moment où sa main en ébauchait les derniers traits.

Ces deux premiers documents, combinés ensemble et complétés l'un par l'autre, nous ont fourni la trame générale de ce récit. Ils n'auraient eu besoin, pour porter avec eux leur intérêt et parfois leur charme original, que d'être reproduits partout textuellement, s'ils n'étaient autre chose que des notes rapides, jetées au courant de la plume, bonnes peut-être pour l'intimité, mais auxquelles certainement l'esprit délicat de M. de Melun n'eût pas permis de sortir dans cette tenue rudimentaire également négligée du public et de l'air.

Les lettres complètent les Mémoires. Epanchement quotidien de son esprit et de son cœur avec des hommes politiques, des hommes de charité, des femmes de bonnes œuvres, la correspondance de M. de Melun est le miroir de son âme, comme ses Mémoires sont le crayon de sa vie. C'est là, dans ces confidences, que revit son esprit, l'esprit de la charité ; car ici la charité est

le soleil qui éclaire et qui échauffe tout, mûrissant ces fruits de vertus, de bon conseil et de bon exemple, qui pendent, pour ainsi dire, de chacune de ces pages et se cachent sous chaque feuille.

Viennent, en troisième lieu, les écrits, articles, rapports, nouvelles, biographies, allocutions et discours de l'homme qui, pendant quarante ans, fut à la fois l'ouvrier, le secrétaire, l'historien, l'organisateur et le législateur de la charité à Paris. Cet esprit est ouvert à tout, cette plume a touché à tout, cette parole fut entendue et écoutée sur tout, moins encore pour sa puissance que pour son honnêteté, car Melun fut un de ceux " qui ne se servent de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ".

Jamais non plus il ne se servit de la plume que pour l'action. Même ses ouvrages d'histoire les plus étendus, les *Vies de la sœur Rosalie, de la marquise de Barol, de Mlle de Melun*, ne sont pas autre chose qu'un enseignement de charité. Ce n'est pas un écrivain de métier que ce publiciste, c'est un apôtre. Il est dans notre siècle le type de L'HOMME DE BIEN. Tel est son nom, son honneur ; et s'il faut lui chercher une gloire qui lui soit propre, on la trouvera dans cette immortelle parole de Fénelon : Il n'y a qu'un grand cœur qui sache tout ce qu'il y a de gloire à être bon."

Je n'ai pas dit assez ; cette charité d'action, de plume et de parole, a une source plus haute. Dans le vicomte de Melun, au-dessus de l'homme de cœur, il y a l'homme de foi : de là l'élévation toute surnaturelle de son action charitable. C'est l'action complète, avec cette triple puissance que j'appellerai la tête de la charité, le cœur de la charité, la main de la charité.

La tête de la charité, l'intelligence du pauvre et de ses besoins profonds, l'esprit de compréhension et d'organisation du bien, soit matériel soit spirituel, de ses frères, qui l'a mieux possédé que le fondateur et directeur des *Annales de la charité*, le créateur et président de la Société d'Economie charitable, le rapporteur de tant de projets de bienfaisance publique ou privée, soit dans les conseils, soit dans les commissions, soit dans le parlement, celui enfin de qui un évêque disait : " Personne n'eut plus que lui la charité intelligente et l'intelligence charitable ?"—Le cœur de la charité, l'amour religieux du pauvre, du petit, du délaissé, qui l'a possédé plus tendre, plus ardent, plus fidèle, que le secrétaire de l'OEuvre de la Miséricorde, le père des Patronages d'apprentis et d'ouvrières, le vice-président des Sociétés de secours aux blessés, de l'adoption des orphelins de la Commune, et le reste ?—La main de la charité, la main qui donne et qui écrit, la main qui relève et qui sauve, l'action qui se multiplie, les démarches qui ne se comptent pas, le travail des jours et des nuits, la vie qui se verse goutte à goutte, qui l'a connue mieux que celui que ses collègues de l'Assemblée appelaient familièrement " notre saint Vincent de Paul " ?

Tel est l'homme que nous allons voir se peindre dans ses ouvrages. Il y a bien longtemps que je souhaitais de pouvoir produire un exemple semblable. Voué par mon ministère au service des âmes, voué par tous mes aïeux à l'éducation des âmes, que de fois je m'étais dit : Après avoir raconté la vie de tel saint du

cénacle, de tel Père de l'Eglise, de telle grande fondatrice, de telle religieuse missionnaire ; après avoir étudié les combats et les retours des âmes en lutte contre le doute et l'incrédulité ; je voudrais qu'il me fût donné de présenter un jour à mes contemporains l'exemple d'un des leurs, ayant vécu comme eux et à côté d'eux dans ce siècle. Je voudrais un simple chrétien ayant passé sa vie dans les conditions ordinaires de l'humanité, afin que cette vie pût être un exemple pour tous. Dans ce milieu séculier de famille, d'habitudes, d'affaires et de société, il aurait avancé le règne de la vérité et de la vertu. Il aurait été le serviteur des intérêts de l'Eglise et de la patrie, le soldat de toutes les bonnes causes, le tenant de tous les grands principes, le zéléteur de toutes les saintes choses. Il aurait à la fois connu la vie publique et aimé la vie privée, montré ce qu'on peut faire de son temps et de ses facultés non seulement à la ville, mais encore au village ; et, sans avoir occupé aucune place officielle, laissé la mémoire d'un noble citoyen, d'un chrétien généreux et d'un grand homme de bien. Je lui voudrais donc une juste pondération de vertus religieuses, de vertus domestiques et de vertus civiles, fondues dans une harmonie qui en fit un beau concert. Je lui voudrais aussi des vertus intellectuelles. Je ne lui demanderais pas d'habiter ces hauteurs d'où le génie lance ses éclairs ; il me conviendrait autant qu'il demeurât à mi-côte, afin que nous puissions tous nous rapprocher de lui et contempler sa face sans avoir à voiler la nôtre, de peur d'éblouissement. Mais dans cette région moyenne où règne la sagesse, je le voudrais cultivé afin que son exemple eût son rayonnement ; je le voudrais sympathique, afin que son exemple eût son attraction ; je le voudrais indépendant, afin que cet exemple ne se heurtât pas aux frontières d'une école ou d'un parti. Sur un pareil sujet, je ne sais si on parviendrait à faire un livre brillant, mais il me semble qu'on pourrait faire un livre utile, et je n'estime que ces livres-là. Mais ce sujet, qui me le fournira ? Ce type, où se trouve-t-il ? Ce sage et ce chrétien, cet homme du monde et cet apôtre, cet homme de bien et cet homme de foi, cet aimable esprit, ce beau cœur, ce caractère élevé, qui me le fera connaître ?

J'étais dans ces pensées, lorsque je reçus la demande et acceptai la mission d'écrire et de publier la vie de M. de Melun. Était-ce l'exaucement de mes désirs ? Avais-je trouvé l'exemple que je voulais offrir ? L'homme sera-t-il un modèle, et le livre une leçon ? Ce n'est pas à moi de répondre.

Je puis du moins avouer que j'ai besoin de l'espérer ; car quand est-ce que cette exemple fut plus nécessaire que maintenant ? Ils sont nombreux aujourd'hui, et plus que jamais peut-être, ces hommes de bons sentiments qui, riches de leurs facultés, de leurs loisirs, de leur fortune, ne savent que faire de ces trésors qu'ils jettent tristement en proie à la dissipation ou à l'inutilité. A l'heure où nous sommes particulièrement, combien se voient éloignés des offices publics par l'iniquité des temps, ou s'en détournent d'eux-mêmes comme on fait d'un édifice qui va s'écrouler dans un tremblement de terre ! Que peuvent ces hommes ? Que feront-

ils ? S'abstenir, s'anéantir, se résigner passivement à n'être que des points morts dans le mouvement universel qui entraîne le monde ? Oh ! que de forces perdues ! Quel compte à rendre au Seigneur ! " Pourquoi vous tenir ainsi tout le jour sur la place sans rien faire ? Allez donc à ma vigne ! "

Ils iront, à la suite de l'ouvrier de la première heure, dont l'exemple éloquent les convie en ce livre. Ils apprendront de lui que, pour n'avoir à attendre d'autre prix de leurs services que le denier céleste promis par le Père de famille, ils ne sont pas pour cela déchargés de l'obligation de travailler pour leurs frères. Ils apprendront en outre que, comme ils en ont le devoir, ils en ont le pouvoir ; qu'à côté et au-dessus des positions d'Etat, il y a des places hors cadre et des emplois hors rang ; qu'il y a, grâce à Dieu, une carrière toujours libre : la carrière du bien. Ils se convaincront sans peine que c'est la plus glorieuse devant Dieu et devant les hommes. C'est aussi la plus heureuse ; et lorsque, ayant lu ce livre, ils y auront entendu retentir d'un bout à l'autre l'action de grâces de M. de Melun pour sa belle destinée ; lorsqu'ils l'auront vu la mener avec un enthousiasme, une allégresse, un élan que le cours des années ne fait qu'accélérer, ils seront peut-être tentés de conclure avec lui que là est la meilleure part, même dans le monde présent, et ils n'en voudront pas d'autre pour le bonheur de leur vie, en à-compte sur celui de leur immortalité.

Une instruction d'un autre ordre sortira de cette histoire. Pour tous ceux qui la liront, il demeurera avéré que, depuis plus de soixante ans, d'immenses efforts ont été faits pour le bien matériel et spirituel du peuple. Ce grand effort, qui l'a tenté ? Ce bien, qui l'a voulu ? La réponse jaillit ici d'un éloquent contraste : les politiques ont disserté, les socialistes ont agité, les catholiques ont marché. Que s'ils n'ont pas accompli tout le bien qu'ils projetaient, la faute n'en est pas à eux. Elle est à ceux qui, préférant la subversion à la réformation, la division à l'union, et la haine à l'amour, ont ameuté les violents, épouvanté les sages, paralysé les bons, et, par cette confusion, retardé indéfiniment l'heure pacifique de la réconciliation sociale.

Mais après tant d'expériences, — et celle que nous produisons ici est décisive, — il faudra pourtant bien que la lumière se fasse et que la vraie fraternité se dégage de la fausse. On a bien pu promettre des bonheurs qui n'ont amené que la pire misère, des progrès qui n'ont conduit qu'à de honteuses décadences ; mais l'erreur du peuple ne saurait être éternelle, et nul ne peut aujourd'hui se méprendre plus longtemps entre ceux qui, depuis un siècle, ne payent que de phrases et ceux qui n'ont cessé de payer de leur personne. " Lequel est le vrai prochain, " ou de celui qui passe et ne songe qu'à faire son chemin, ou du bon Samaritain qui s'arrête et qui sauve ? A cette question du Seigneur, qui est la question du jour, la réponse est celle-ci : " Aimons ceux qui nous aiment ! " Le jour où cela sera dit, la paix sociale sera faite. La miséricorde et la vérité se seront rencontrées, la justice et la paix se seront embrassées, et le pacte d'alliance entre toutes les classes de la société aura été scellé dans cet embrassement.

# OUVRAGES D'OCCASION

PARFAITEMENT NEUFS

## COMMENTARIA IN SCRIPTURAM SACRAM

R. P. Cornelii a Lapide, S. J., Olim Lavanii, postea Romæ professoris, quibus accedunt quæ in cornelio desunt cordèri commentaria in librum Job et Bellarmini explanatio in psalmos, necnon notæ, prolegomena, dissertationesque innumeræ et memoriale prædicatorum complectens analysim omnium rerum quæ in hisce commentariis inucleantur opera et studio. Remi J.-Mr Peronne episcopi Bellovacensis, et Aug. Champon, can Ambian.

26 vol. in-4° ..... \$68.00  
Avec 50 pour cent de remise

## LES TRESORS DE CORNELIUS A LAPIDE

Extraits de ses commentaires sur l'écriture sainte à l'usage des prédicateurs des communautés et des familles chrétiennes, par l'abbé Barbier.

6e édition.— 4 forts vol. in-8° ..... \$8.00  
Avec 25 pour cent de remise

### NOTICE SUR CORNELIUS A LAPIDE

Voici en quelles circonstances :

Il existait à Asprecolline, près de Louvain, une chapelle dédiée à Notre-Dame, et où s'étaient opérés bien des miracles. Le 8 septembre 1604, Cornelius a Lapide s'y était rendu pour entendre les confessions des dévots à Marie, qui s'y pressaient en foule, pour leur annoncer la parole de Dieu et pour y offrir le saint sacrifice, quand arriva tout à coup un parti de cavalerie hollandaise. Il s'était avancé avec tant de secret et de rapidité, que les catholiques furent entièrement surpris. Un affreux carnage eut lieu, et le feu fut mis à l'édifice sacré. Au premier bruit, Cornelius s'était empressé de courir au tabernacle, d'enlever l'adorable eucharistie et de l'emporter, de peur qu'elle ne fût profanée par les hérétiques. Durant quelques instants, il se trouva entouré d'ennemis et n'échappa que par une sorte de prodige.

En lisant le récit de cet événement, ne croirait-on pas avoir affaire à quelqu'une des scènes sanglantes dont beaucoup de nos villages ont été les témoins durant la terreur ? Comme Hercule, le Protestantisme enfant préludait aux sanglantes exécutions que, vieillard, il devait encore accomplir sous un nom et sous un costume différents de celui de sa jeunesse.

Et du reste, Hercule et le Protestantisme ne sont-ils pas au fond une apparition du vieil ennemi du genre humain, se faisant adorer sous la figure de l'un et dogmatisant par la bouche de l'autre ?

Peu après avoir publié ses commentaires sur les Epîtres de saint Paul, et au moment de faire paraître ceux sur le Pentateuque, Cornelius a Lapide fut appelé à Rome : le P. Aquaviva, général de la compagnie de Jésus, lui faisait l'honneur de le préférer à tout autre membre de l'ordre pour lui confier la chaire d'Ecriture sainte du collège romain. Cornelius y parut, durant plusieurs années, entouré d'un éclat qui devait singulièrement alarmer un cœur aussi humble que l'était le sien. A chaque témoignage d'estime qui lui était donné, il baissait la tête et se disait : "Vraiment et en conscience je suis le plus sot des hommes. Depuis quarante ans que j'étudie les saints livres, depuis trente ans je n'ai pas fait autre chose, et pourtant je ne les comprends que bien imparfaitement."

Vers l'an 1620, sa faible santé ne put suffire à porter la charge qui pesait sur elle. Il dut abandonner le professorat et se contenter de la rédaction de ses commentaires. Par l'intermédiaire de la nécessité, la Providence le mettait en possession du calme et de l'espèce de solitude si utiles à l'écrivain qui a beaucoup de volumes à feuilleter et de longues recherches à faire.

Cornelius nous a transmis lui-même le tableau de ses pensées et de son état durant cette dernière période de sa vie.

"Je fuis, dit-il, le bruit et la demeure des grands ; je recherche le silence et la retraite qui m'est agréable, sans être entièrement inutile. Je vis dans la compagnie des Pères de l'Eglise, et j'ai trouvé à Rome l'asile sacré de Bethléem que saint Jérôme chercha avec tant de sollicitude jusqu'au fond de la Palestine. Jeune, j'ai rempli l'office de Marthe ; maintenant, avancé en âge, je remplis et j'aime celui de Marie. Je pense à la brièveté de la vie, je me tiens en la présence de Dieu, et je me prépare à l'éternité où je vais entrer. Je me plais dans ma cellule, qui a toujours été pour moi une amie fidèle ; je la préfère à toute la terre, et elle me semble être le ciel ici-bas. Disciple des saintes muses, j'aspire au ciel. Je me repose dans la contemplation, la lecture et la composition, qui est aussi un travail. Je m'applique à recevoir les inspirations divines, à méditer et à célébrer les oracles éternels. Assis aux pieds du Christ, je reçois avec recueillement de sa bouche les paroles de vie, afin de les faire ensuite entendre aux autres."

Composés à Louvain, les premiers ouvrages de Cornelius, qui sont les commentaires sur les Epîtres de saint Paul et ceux sur le Pentateuque, avaient été dédiés par lui, les premiers à Mathias Hovius, archevêque de Malines, les seconds à F. H. Vanderburch, archevêque de Cambrai et prince du saint empire, liés étroitement tous deux avec lui, et surtout le dernier, par une commune affection et par le goût pour les mêmes études. A Rome, Cornelius s'enferma, comme il le dit plus haut, dans une retraite si profonde qu'il crut pouvoir se dispenser de dédier aux hommes aucune de ses œuvres. Les commentaires sur les prophètes, dont un volume parut en 1622, et l'autre en 1625, sont dédiés à Dieu et à la très-sainte Trinité ; ceux sur les Actes des apôtres, les Epîtres canoniques et l'Apocalypse, n'ont pas de dédicace ; ceux sur l'Ecclésiasti-

que sont placés sous le patronage de Jésus-Christ, et ceux sur les livres de Salomon sont offerts à la Vierge, mère de l'éternelle Sagesse.

"Recevez, y est-il dit, recevez, ô Vierge sage et bénie, ces commentaires sur la sagesse du plus sage des hommes. Ils vous appartiennent. La sagesse doit retourner à celui qui l'accorde par le même intermédiaire qui l'a mise au monde.

Cornelius tournait cependant quelquefois ses regards vers la Belgique ; il regrettait de n'avoir pu en arroser le sol de son sang : il ambitionnait la couronne du martyr.

"O prophètes du Seigneur ! s'écria-t-il dans la préface de ses commentaires sur les quatre grands prophètes, ô prophètes du Seigneur, qui m'avez fait participant de votre couronne de prophète et de docteur, faites que je sois également associé à votre martyre et que je signe de mon sang la vérité que vous m'avez transmise. Mon enseignement ne sera parfait et accompli que quand il portera ce sceau. J'ai passé plusieurs années à expliquer vos paroles et à commenter ; je vous ai fait parler et prophétiser dans une langue nouvelle ; j'ai en quelque sorte prophétisé avec vous ; obtenez-moi du Père des lumières, qui est aussi le Père des miséricordes, le salaire du prophète, c'est-à-dire le martyr."

Cornelius Van den Steen, lui répondrions-nous volontiers, martyr signifie témoin. Eh bien ! n'avez-vous pas reçu la grâce d'être témoin de la divinité et de la puissance de J.-C. par la profession des trois vœux de religion, par la manière dont vous avez supporté l'épreuve de la mauvaise santé, par le courage et la persévérance avec lesquels vous avez mené à fin vos travaux sur les saints livres ? Si vous n'avez pas versé votre sang pour le Sauveur, vous avez pour la gloire de son nom les forces de votre corps et épuisé les sources de votre vie. D'ailleurs, le martyr est un témoignage qui ne dure guère que quelques heures, quelques jours au plus, qui n'est rendu qu'en présence d'un certain nombre de personnes, et qui souvent est à peine enregistré dans les pages de l'histoire ; tandis que le témoignage des écrits éminents dure des siècles entiers, se produit en présence de l'univers et se renouvelle à chaque lecture qu'on en fait. Croyez-nous, la place que vous avez reçue parmi les serviteurs de Dieu n'est pas la moindre.

Mais comment oser consoler l'âme qui n'a plus qu'un sacrifice à faire à celui qu'elle aime, de n'avoir point été appelée à l'accomplir !

Cornelius a Lapidé mourut à Rome, le 12 mars 1637, à l'âge de plus de soixante-dix ans. Il laissait en manuscrit des commentaires sur les Evangiles et sur la plupart des livres historiques de l'Ancien Testament.

Le collège romain dédia les commentaires sur les Evangiles au prince cardinal François Barberini, chancelier de la sainte Eglise romaine, neveu du pape Urbain VIII, et son légat en France et en Espagne.

En tête de ce volume se trouvent les lignes que voici :

“ Le professeur que nous avons perdu a développé un grand nombre de maximes concernant les mœurs, mais nous pouvons attester qu'il a lui-même mis en pratique toutes celles qui pouvaient le concerner, tellement qu'on ne saurait tracer d'histoire de sa vie plus complète qu'en reproduisant les règles de conduite qu'il a données dans ses commentaires. Toutes les fois donc que vous y rencontrerez le portrait d'un personnage ami de la solitude et de la contemplation, vous aurez sous les yeux celui de Cornelius a Lapide.”

Y eut-il jamais plus belle oraison funèbre ?

Ecrits sans ordre, à différentes époques, les commentaires de Cornelius a Lapide comprennent toute la Bible, sauf le livre de Job et celui des Psaumes, sur lesquels il n'a laissé que des notes incomplètes qui n'ont jamais été publiées

Nous avons indiqué comment le savant jésuite envisageait l'Écriture sainte, et par là nous avons donné une idée exacte de l'œuvre qu'il a produite. Il ne se contente pas d'exposer d'une manière claire et précise les divers sens du texte sacré. A cette partie qui forme la base de tout commentaire, il joint le résumé de la doctrine des grands théologiens sur tous les points importants du dogme ou de la morale, des citations très nombreuses et très variées des Pères, des auteurs ascétiques et même des philosophes et des poètes païens, enfin des traits choisis de l'histoire ecclésiastique et profane et de la vie des saints. En un mot, il embrasse à peu près dans toute son étendue la vraie science, c'est-à-dire la science de Dieu, de l'homme et du monde étudié au flambeau de la révélation, le seul qui jette sur les mystères d'ici-bas une lumière satisfaisante.

Cornelius a Lapide nous semble être non-seulement le meilleur et le plus complet des commentateurs qu'a fournis en si grand nombre l'école catholique du *xvi<sup>e</sup>* siècle, mais peut-être le premier de tous, du moins dans le genre qu'il a adopté, et qui est excellent. C'est le seul qui ait donné un cour presque complet d'Écriture sainte expliquée et développée à l'aide des magnifiques travaux des Pères et de la glose de toute la tradition. La Providence paraît avoir permis qu'il passât trente années de sa carrière d'écrivain aux avant-postes de la chrétienté, et l'achevât ensuite à Rome afin de bien connaître le combat qui se livrait, et de conserver dans ses commentaires la pureté d'enseignement de la mère et maîtresse des Églises. Il est d'ailleurs venu assez tard pour ne plus trouver quelques-uns des écueils que rencontrèrent ses devanciers. Le règne absolu d'Aristote était passé, et les résultats de la découverte de l'imprimerie se produisaient. La pléiade des savants critiques de la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle et du commencement du *xvii<sup>e</sup>* venait de publier de bonnes éditions de la plupart des Pères, mais surtout de saint Augustin. Les matériaux que Cornelius avait à sa disposition étaient donc assez purs, et, sauf l'attribution à certains docteurs de l'Église de passages qui appartiennent probablement à d'autres, sauf encore des théories scientifiques aujour-

d'hui abandonnées et des allusions à des faits d'histoire naturelle rangés parmi les fables, on ne saurait guère lui reprocher que de se répéter quelquefois, de ne pas s'astreindre à un ordre rigoureux, et d'avoir laissé subsister une grande inégalité de valeur entre les diverses parties de son œuvre.

Sans nous exposer à passer pour un panégyriste, nous pouvons nous permettre de faire observer que Cornelius a Lapide n'a pas mis la dernière main au monument qu'il nous a laissé, et que d'ailleurs les imperfections signalées étaient à peu près inévitables.

L'Écriture sainte exprime souvent la même vérité dans des termes presque identiques; comment donc les commentateurs s'y prendraient-ils pour ne pas répéter, eux aussi, quelque chose de leur contexte ?

En second lieu, le défaut d'ordre, chez Cornelius, n'est pas tel qu'il produise l'incohérence et la confusion: il l'aide plutôt à éviter une uniformité d'allures qui fatiguerait le lecteur et qui ôterait aux enseignements du maître quelque chose du laisser-aller si précieux dans les ouvrages de longue haleine, quand il ne franchit pas les bornes.

En troisième lieu, tout commentateur qui ne s'arrête pas à donner le sens du texte, tire des Pères et des auteurs ecclésiastiques la plus grande partie des développements qu'il ajoute. Mais ceux-ci n'ont pas expliqué tous les versets, ni même tous les livres de la sainte Écriture. Ils se sont attachés aux plus importants au point de vue de la doctrine, du fréquent usage qu'en faisait la liturgie et des besoins des peuples qu'ils avaient à instruire. C'est ainsi que les livres historiques, sauf la Genèse, les Évangiles et les Actes des apôtres, ont été généralement laissés de côté. Quoique fréquemment cités, les livres moraux de l'Ancien Testament n'ont pas été réunis en corps de traités complets. Enfin, ceux mêmes qui ont été les plus expliqués l'ont été par des docteurs d'une portée d'esprit diverse et avec un développement fort inégal. Pour nous en tenir aux principaux, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, ont laissé des travaux précieux sur les prophètes; saint Basile, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome et l'illustre évêque d'Hippone surtout ont jeté de vives lumières sur les mystères de la Genèse; ces deux derniers et saint Thomas d'Aquin ont donné de longues et d'admirables études sur saint Matthieu, saint Jean, les Actes des apôtres, ou les Épîtres de saint Paul. La magnifique paraphrase de Job, par saint Grégoire, est bien connue. Saint Grégoire de Nysse et saint Bernard ont expliqué le Cantique des cantiques. La plupart des Pères, mais entre autres saint Basile, saint Ambroise et saint Augustin, ont écrit des pages incomparables sur les Psaumes. Il résulte de là que quels que soient la science, le talent et le goût de l'exégète, les commentaires de longue haleine sur les livres de la sainte Écriture que nous avons indiqués seront nécessairement supérieurs à ceux qui concernent les livres dont les principes de la science chrétienne ne se sont pas spécialement occupés.

Cornelius a Lapide n'a pas échappé à la loi générale : voilà tout. Cependant sa vaste érudition l'a mis en état de lutter contre elle et de ne la subir qu'en partie. Ainsi, ses commentaires sur les livres moraux de l'Ancien Testament, et spécialement ceux qui accompagnent le livre de l'Ecclésiastique, ne laissent presque rien à désirer. Pris dans leur ensemble, du Pentateuque à l'Apocalypse, ils présentent la mine d'érudition sacrée la plus riche que nous connaissions.

Au reste, la chrétienté lui a rendu pleine justice, et il y a peu d'œuvres complètes de Pères de l'Eglise qui aient été plus souvent réimprimées que celles du savant professeur du collège romain. Dans l'espace de vingt et un ans les commentaires sur les Epîtres de saint Paul, qui passent, il est vrai, pour les meilleurs qui soient sortis de sa plume, ont été réimprimés cinq fois à Anvers seulement.

Seule de toutes les provinces de l'Eglise, la France, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et durant le xviii<sup>e</sup>, s'est montrée sévère, disons le mot, injuste pour Cornelius à Lapide. Moréri, Richard Simon, Dom Chardon, Ellies Dupin, etc., l'ont successivement maltraité. Mais aujourd'hui cela n'étonnera personne. La France, qui a combattu si énergiquement et si glorieusement les erreurs de la réforme, a légèrement subi l'influence de l'esprit protestant dans tout ce qui regarde la vie de l'âme. Au lieu d'un rationalisme dogmatique, elle a vu naître et s'étendre une sorte de rationalisme moral : la plupart de nos pères ont mal compris les rapports de l'homme avec Dieu et l'action de Dieu avec l'homme. Un vent glacial a passé sur le cœur et y a beaucoup trop desséché cette merveilleuse floraison, pleine d'attraits et de parfums, qu'on nomme la piété catholique. Le ciel a paru de bronze ; le surnaturel a du disparaître, ou peu s'en faut, de la vie des hommes et de l'histoire moderne ; ce qu'on appelait l'excès de la confiance en Dieu a été sévèrement blâmé, et le culte de la Vierge bénie ramené à d'étroites limites. Comment les commentaires de Cornelius, empreints de la piété et de l'esprit d'un autre âge, auraient-ils trouvé grâce ? Dom Chardon, auteur non suspect d'hérésie, les traite fort lestement de *compilations informes, pleines de contes, de légendes et de bagatelles*.

De notre temps, la *Biographie universelle* de Michaud s'est montrée plus juste. Elle qualifie Cornelius à Lapide d'*orateur éloquent, aussi profond dans la philosophie et la théologie, que versé dans l'histoire*.

Quel contraste entre ce jugement et celui qui le précède !

Nous n'aurions pas mis en relief la fortune diverse qu'eut parmi nous Cornelius à Lapide, si notre siècle ne devait être, selon l'expression d'un jeune et savant ecclésiastique, le siècle des réparations, et si Cornelius n'avait pas droit à ce que nous signalons ici celle qui lui est due, au moins en France.

## LE BEAU DRESSOIR

A MON NEVEU ÉTIENNE CHARAVAY, ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

(suite et fin)

Malgré la saison déjà avancée le soleil prenait part à la fête ; tous les pauvres habillés de neuf, avaient reçu de quoi festiner chez eux, et les notables des environs, rassemblés chez M. Largé, admiraient la grâce et la bonne humeur des jeunes mariés. Après le dîner, on voulut danser, et les demoiselles d'honneur s'écrièrent que les deux mamans devaient ouvrir le bal avec MM. Fagard et Largé, Mesdames de Valfonds et de Molènes avaient quitté le deuil pour ce jour-là, et elles étaient si heureuses qu'elles consentirent à danser. Mais une difficulté imprévue se présenta. Fagard et Largé étaient devenus invisibles. On les chercha, et le garçon d'honneur, écolier de quinze ans, malin comme un page, finit par les découvrir au grenier. Or, voici ce qui s'était passé.

Depuis six semaines, Fagard ne bougeait du grenier que tout juste pour l'heure des repas. Il avait entrepris de restaurer lui-même le beau dressoir, et cette besogne l'absorbait entièrement. Le matin même de la noce, bien avant l'aube, il s'était remis à son ouvrage, et fourbissait délicatement la ferrure ouvragée de la partie inférieure du dressoir, lorsque, tout à coup, un ressort céda sous la pression du tampon. Une moulure se déplaça, et, au fond d'une petite cachette doublée, comme l'intérieur des vantaux, d'une étoffe de soie écarlate, fixée par des

clous et des ganses d'argent, Fagard aperçut une feuille de parchemin pliée en quatre, et un rouleau cacheté, long d'environ vingt centimètres, sur quatre d'épaisseur, enveloppé de parchemin fort jaune, et d'un poids assez lourd. Evidemment ce paquet devait contenir un objet précieux. Les cachets et les fils de soie qui les reliaient les uns aux autres étaient intacts. Fagard déplia le parchemin, essaya de le lire, et n'y comprit pas un traitre mot. C'était du vieux français, et l'écriture, quoique élégante, était à peu près indéchiffrable. En tout cas, les objets que renfermait le rouleau devaient être remis à leur propriétaire, c'est-à-dire à Largé. — Il saura lire ce grimoire, se dit Fagard ; allons le chercher. Il replaça le tout dans la cachette, la referma, en admirant l'ingénieux mécanisme, et, ôtant son tablier de cuir, descendit pour chercher M. Largé. Mais le seigneur châtelain de Chantepie était aux mains du barbier, on habitait la mariée, les domestiques affairés couraient partout, et le cocher, déjà un peu en goguette, et paré d'un gros bouquet blanc qui faisait ressortir les belles nuances de son visage rubicound, apercevant M. Fagard, debout sur le perron et encore en petite tenue, lui cria :

— Hé, monsieur ! dépêchez-vous de vous habiller ! On va monter en voiture dans un quart d'heure.

Fagard courut mettre son habit à queue de morue et sa cravate blanche, et bientôt après, ayant réussi à introduire ses mains dans des gants beurre frais, il fit son entrée triomphale au salon, ou la jolie mariée ne tarda pas à être amenée par sa mère.

Le cortège, la messe, le discours du curé, les félicitations, les révérences, le déjeuner, tout cela parut excessivement long à l'amateur de vieux meubles. Il est vrai que le curé, connaissant bien les familles des époux, se crut, en conscience, obligé de faire l'oraison funèbre des parents défunts, l'éloge des parents présents et de tirer l'horoscope des enfants à venir. Puis, les bonnes gens de Saint-Berthevin n'étaient pas vifs à complimenter, et enfin le déjeuner fut dinatoire au superlatif.

Après le café, la compagnie qui remplissait le grand salon de Chantepie ne paraissant songer qu'au plaisir de la conversation en attendant l'arrivée des violons, lesquels festinaient à l'office, Fagard fit un signe à son ami Largé, et lui dit quelques mots à voix basse. Ils s'éclipsèrent, sortirent chacun par une porte différente, et se rejoignirent au grenier.

La cachette du dressoir ouverte, Largé mit ses lunettes et se mit à épeler les quelques lignes d'écriture. Fagard, impatienté, lui proposait d'ouvrir tout d'abord le rouleau.

— Non, non, dit Largé ; je veux d'abord savoir ce que dit ce parchemin. Il y est question du rouleau *ci-joint*, et si, par aventure, il y avait là dedans des poisons subtils comme ceux que la reine Catherine de

Médicis employait.....

— Ce sont des contes bleus, des inventions de romanciers, reprit Fagard ; je suis sûr qu'il y a là dedans de l'or ou des diamants.

— Non attendez. Oui, c'est cela. "*Ici est un fil de... un mot illisible, donné en présent de nocces à Françoise-Marguerite de Chantepie, par son grand-père Berthevin de Chantepie, l'an 1560.*" — Il y a juste trois cents ans. Voyons cela !

Il prit le petit paquet et, l'approchant de la lampe, reconnut sur l'empreinte du cachet les armoiries, de Chantepie d'or à la pie de sable, onglée et becquée de gueules sur une terrasse de sinople. Et il allait couper le premier fil de soie, lorsque le garçon d'honneur avançant sa tête frisée dans la porte entr'ouverte, à l'autre extrémité du grenier, cria :

— Messieurs, on vous attend pour ouvrir le bal ! Il fallait s'exécuter. Les parchemins rentrèrent dans leur cachette, Fagard prit la clef du grenier, et le garçon d'honneur, courant en avant, annonça l'arrivée des danseurs retrouvés.

Les violons s'efforçaient de se mettre d'accord : un pianiste leur donnait le *la* avec fureur. Le lustre était allumé, et sept ou huit jeunes filles, fraîches et gaies à merveille, et déjà munies de leurs cavaliers, attendaient avec impatience que le quadrille de la mariée se formât. Enfin, la contredanse commença, mais jamais figures ne furent mieux brouillées que celle où prirent part M. Largé et M. Fagard. Ils se faisaient vis-à-vis, et, tout en exécutant la chaîne des dames ou les chas-

sés-croisés, ils se parlaient du dressoir, des cachets, du grenier, de l'an 1560, ils se heurtaient, perdaient leurs danseuses marchaient sur les volants des robes, laissaient tomber leurs lunettes, mettaient le pied dessus... enfin, ce fut un désastre, et les mariés, et les demoiselles, et les garçons d'honneurs furent pris d'un tel fou rire, qu'au lieu de danser le galop, ils durent aller s'asseoir. Madame de Molènes se hâta de faire apporter des rafraîchissements. On but, on reprit un peu de sérieux. Un jeune magistrat proposa de danser une polka, et à la faveur de ce divertissement aussi étourdissant que peu compliqué, les deux anti-quaires, s'échappant de nouveau, coururent derechef au grenier. Cette fois, ils ouvrirent le mystérieux rouleau, et grande fut leur joie en y trouvant un collier de perles fines, alternativement rondes et en poires, de la plus grande beauté, et dont la fibule d'or, d'un travail admirable, était digne d'orner le cou d'une princesse.

— Voici une magnifique trouvaille, s'écria Fagard, et qui vient à point en un jour de noce. Si nous la donnions à...

— J'y pensais ! dit Largé. Portons ces perles à la mariée.

Tout joyeux, ils retournèrent au salon, et le beau fil de perles compléta la blanche parure de madame Ludovise de Valfonds et fut admiré de toute la compagnie.

Huit jours après cette mémorable soirée, Albert et Ludovise partirent pour l'Italie, joyeux comme doivent l'être de jeunes mariés qui font leur voyage de noces, et savent qu'au retour ils retrouveront les bras maternels

ouverts pour les recevoir, le logis paré de fleurs, et l'avenir souriant. Par le même train partait aussi l'ami Fagard, qui retournait à Paris emportant son dressoir, emballé de la même façon que s'il eût été de verre. Il était heureux comme un roi... du temps des fées.

A l'heure qu'il est, Albert et Ludovise sont entourés d'une belle et florissante famille. Le bon vieux M. Largé collectionne toujours des livres. Albert lui a retrouvé un Erasme, il y a quinze ans, et depuis ce jour, M. Largé aime son neveu comme il a toujours aimé sa nièce.

Quant à l'ami Fagard, hélas ! le brave homme est mort d'une fluxion de poitrine acquise à l'Hôtel des Ventes. Il s'était trop échauffé à enchérir et à se disputer avec des Juifs et des Auvergnats qui voulaient l'empêcher d'acquérir un coffre de chêne, d'un poids effroyable, et où il s'imaginait trouver des cachettes pleines de perles et de parchemins. Il prit froid en sortant, tomba malade, et n'eut que le temps de régler ses affaires spirituelles et temporelles, étant traité à l'ancienne mode par un médecin archéologue.

Il légua les plus belles pièces de sa collection au musée de Cluny, pour punir son neveu l'ébéniste de les avoir un jour traitées de *rossignols*. Le beau dressoir fut placé par M. du Sommerard dans la salle principale du premier étage, celle où brûlent de si grosses bûches, dans une si grande cheminée, près de si grandes pincettes. Allez l'y voir, ami lecteur, si vous en doutez.

(Fin)

# NOUVEAUTÉS

## SCIENCE ET RELIGION

NOUVELLES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES

16 petits vol. in-12..... \$2.40

### TIRÉS :

- Certitudes scientifiques et certitudes philosophiques**, par le R. P. de la Barre S. J.
- Études orientales Christianisme et Bouddhisme**, par M. l'abbé Thomas, vicaire général de Verdun. 2 vol.
- Études sur la pluralité des mondes habités et le dogme de l'incarnation**, par le R. P. Ortolan O. M. I. 3 vol : I. L'épanouissement de la vie organique à travers les plaines de l'infini. — II. Soleil et terres célestes. — III. Les humanités astrales et l'incarnation de Dieu sur la terre.
- Faut-il une religion ?** par M. Guyot, docteur en théologie.
- L'âme de l'homme**, par M. J. Guibert supérieur du séminaire de l'Institut catholique.
- L'au delà ou la vie future d'après la science et la foi** par M. l'abbé Laxenaire, docteur en théologie.
- L'Église catholique et les protestants**, par Georges Romain.
- Le mystère de l'Eucharistie, aperçu scientifique**, par M. l'abbé Constant, docteur en théologie.
- Les causes de l'incrédulité, pourquoi y a-t-il des hommes qui ne professent aucune religion**, par M. Guyot, docteur en théologie.
- Mahomet et son œuvre**, par M. I. L. Gondal S. S.
- Nécessité scientifique de l'existence de Dieu**, par M. Pierre Courbet, ancien élève de l'école polytechnique.
- Où en est le spiritisme, son héritage et ses dangers**, par A. Jeanniard du Dot.
- Où en est l'hypnotisme, son histoire, sa nature, et ses dangers** par A. Jeanniard du Dot.
- 
- Saint Benoit, son action religieuse et sociale**, par Dom Louis Tosti, bénédictin du Mont Cassin, traduit de l'italien par le chanoine Labis. un beau vol. in-4 orné de 50 gravures..... \$1.00

## D. W. & A. E. BRUNET

Représentants **SPERLING & CO.**

Banquiers et Courtiers de Londres, Angleterre

**ACHAT ET VENTE DE VALEURS DIVERSES :**

Débentures du gouvernement, de chemins de fer, de municipalités, de corporations scolaires de fabriques et de communautés religieuses.—Les municipalités, les corporations scolaires et les fabriques qui désirent emprunter trouveront avantage à se mettre en relation avec

D. W. & A. E. BRUNET

Téléph. no B. N. 2313.

Adresse télégr. Spernet Montréal. **30, rue St-Jacques, Montréal.**